

Accueil d'une fonctionnaire de l'Assemblée nationale de la République du Sénégal

Coop

Québec

22 et 23 juin 2026

Délégation québécoise

- Dominique Gingras, directrice des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification à l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- Chef d'équipe du service des opérations financières, du service de la vérification politique et des services aux députés à la Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification (DRFAV) de l'ANQ
- Conseillère au budget à la DRFAV
- Expert des systèmes d'information financiers et contractuels à la DRFAV
- Conseillère aux opérations financières à la DRFAV
- Conseillère en gestion contractuelle à la DRFAV
- Conseillers en vérification politique à la DRFAV
- Expert en comptabilité de gestion à la DRFAV
- Conseillers en relations interparlementaires et internationales
- Conseillère au protocole

Contexte

Dans le cadre des activités de coopération interparlementaire de l'ANQ, M^{me} Marième Gueye, directrice de la comptabilité et du Trésor à l'Assemblée nationale du Sénégal, a effectué une mission d'immersion à Québec les 22 et 23 juin 2026. Cette mission faisait suite à une demande formulée par le secrétaire général de l'Assemblée nationale du Sénégal visant à permettre à M^{me} Gueye de se familiariser avec les mécanismes organisationnels, budgétaires et comptables de l'ANQ afin d'en tirer des enseignements utiles pour son institution.

L'accueil de M^{me} Gueye s'inscrit dans la volonté commune des deux parlements de favoriser le partage d'expertise, le renforcement des capacités administratives et le développement des relations interparlementaires. Cette collaboration s'inscrit également dans l'esprit du protocole d'entente signé entre l'ANQ et l'Assemblée nationale du Sénégal, dont l'objectif est de renforcer le dialogue, les échanges et la coopération entre les deux assemblées.

Le programme d'immersion a été élaboré en collaboration étroite avec la DRFAV. Il a permis à M^{me} Gueye de rencontrer plusieurs spécialistes responsables de la planification budgétaire, de la gestion financière, des processus contractuels, de la vérification ainsi que de la gestion de projets, tout en favorisant des partages et des échanges sur les meilleures pratiques administratives.

Objectifs et résultats

Présenter l'organisation et le fonctionnement de la gestion financière à l'ANQ

- La directrice des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification de l'ANQ et des membres de son équipe ont présenté la structure et les responsabilités de la DRFAV, ainsi que les principaux mécanismes de planification et de suivi budgétaire de l'ANQ. Ces échanges ont permis à la fonctionnaire sénégalaise de comparer l'organisation des fonctions financières et les pratiques de gestion mises en place à l'ANQ avec celles existant à l'Assemblée nationale du Sénégal.

Faire connaître les pratiques de planification budgétaire et les outils de suivi financier utilisés par l'ANQ

- Des séances de travail ont permis à l'équipe de la DRFAV d'aborder le processus d'élaboration du budget de l'Assemblée nationale ainsi que les différents tableaux de bord servant au suivi des activités financières. La fonctionnaire sénégalaise a ainsi pu prendre connaissance des outils de gestion utilisés à l'ANQ pour assurer un contrôle rigoureux des dépenses et une prise de décision éclairée.



Présenter le cadre de gouvernance et les mécanismes d'encadrement des dépenses administratives

- Une présentation sur les principales règles applicables aux dépenses administratives a permis de mettre en lumière les mécanismes de contrôle, les responsabilités et les normes encadrant l'utilisation administrative des fonds publics. Les échanges ont favorisé le partage de bonnes pratiques en matière de saine gestion financière et de reddition de comptes.

Faire connaître les pratiques de gestion contractuelle à l'ANQ

- Une séance de travail a porté sur les processus liés à la gestion contractuelle, notamment en matière d'approvisionnement et de suivi des contrats. Les discussions ont permis de comparer certaines pratiques administratives et d'échanger sur les défis communs liés à la gestion des contrats dans un contexte institutionnel.

Discuter des mécanismes de contrôle et de vérification applicables aux dépenses des parlementaires

- L'équipe de la DRFAV a présenté les règles encadrant les dépenses des députés de l'ANQ ainsi que les mécanismes de contrôle associés. Ces échanges ont contribué à illustrer les mesures mises en œuvre à l'ANQ pour assurer la transparence, la conformité et l'intégrité de la gestion des fonds publics.

Présenter les approches utilisées en gestion de projets et les initiatives de modernisation des processus financiers de l'ANQ

- La directive « Coût, financement et bénéfices des projets » ainsi que le projet de traitement automatisé des dépenses de l'ANQ ont été expliqués à la fonctionnaire sénégalaise, ce qui a ouvert la discussion sur les efforts de modernisation déployés par l'ANQ afin d'améliorer l'efficacité administrative et l'optimisation des processus financiers.

Favoriser le partage d'expertise et renforcer les liens institutionnels entre l'ANQ et l'Assemblée nationale du Sénégal

- L'ensemble des séances de travail a permis d'établir un dialogue direct entre les experts de l'ANQ et la fonctionnaire sénégalaise. Les échanges ont favorisé le partage de connaissances et de pratiques professionnelles tout en contribuant au renforcement des liens de coopération entre les deux institutions.



Suivi

À la suite de ces échanges en présentiel ayant permis de créer un contact direct entre les participants, la directrice de la comptabilité et du Trésor de l'Assemblée nationale du Sénégal pourra poursuivre, selon ses besoins, des échanges virtuels avec l'équipe de la DRFAV. Par ailleurs, ce programme d'immersion a constitué la première expérience de la DRFAV en coopération interparlementaire. Le succès du programme proposé permettra à l'ANQ d'évaluer la pertinence d'intégrer à son offre de coopération à destination des administrations parlementaires un volet en matière de gestion financière, budgétaire et contractuelle.

Dépenses

Restauration	140 \$
--------------	--------

TOTAL	140 \$
--------------	---------------